

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux : www.asttlyon6.com, Facebook ASTT Lyon 6, Instagram asttlyon6, Twitter @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Pour contacter nos entraîneurs Vincent Dupeuble : 06 63 57 73 80, ou Fabrice Genot : 06 12 15 47 85

Envoi des dossiers d'inscription au format papier : ASTT Lyon 6, chez Olivier Moynot, 38 Boulevard des Brotteaux, 69006 Lyon.

Les documents d'inscription (fiche d'inscription, chèque et justificatif de santé) peuvent aussi être remis à un de nos entraîneurs, déposés lors d'une permanence d'inscriptions, ou envoyés par email à asttlyon6@gmail.com.

Justificatif de santé

Un justificatif médical est indispensable pour valider l'inscription.

- **Pour les mineurs**, il y a deux possibilités
 - **Remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas du questionnaire médical à télécharger ici** (uniquement si la réponse à toutes les questions a été négative).
 - **Fournir un certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (avec pour les compétiteurs la mention en compétition, qui est indispensable).
- **Pour les majeurs**, il y a deux possibilités.
 - **Remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas de l'auto-questionnaire de santé à télécharger ici** (uniquement si un certificat médical nous a été fourni pour une des deux précédentes saisons sportives et si la réponse à toutes les questions de l'auto-questionnaire a été négative)
 - **Fournir un certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (avec pour les compétiteurs la mention en compétition, qui est indispensable).

Paiement de la cotisation annuelle

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec la fiche d'inscription et le document médical).

Il peut aussi se faire par virement bancaire directement sur le compte du club. Pour le Virement, utiliser l'IBAN ci-dessous :

ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2500 0203 4820 113 BIC : CMCIFR2A

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT : <http://www.fft.com/site/jouer/licences/assurance>).

Lieux de pratiques et créneaux

- GYMNASSE du Collège BELLECOMBE : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON, sous-sol du bâtiment principal.
Mardi 17h30-19h30 (enfants et jeunes)
- GYMNASSE CRILLON : 27 Rue Crillon 69006 LYON
Samedi 9h-10h30 (jeunes) et 10h30-11h45 (enfants)
- GYMNASSE TRONCHET : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
Lundi 18h-19h30 (enfants et jeunes), Lundi 18h30-20h (Féminines), Lundi 20h-22h (adultes), Jeudi 18h-20h (5-8 ans, enfants, jeunes), Jeudi 20h-22h (adultes compétition)
- GYMNASSE de l'École SAINT JOSEPH DES BROTTTEAUX, 4ème étage, 19 rue Masséna 60006 LYON
Mercredi 16h-17h30 (enfants), 18h-20h (jeunes compétition), 20h-22h (adultes libre)

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction. Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Avec le soutien de nos partenaires